



STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE GRAND EST TOURAINNE

Programme opérationnel
d'actions économiques

Le Grand Est Touraine - Données de cadrage

55 communes

105 000 habitants (+ 60% en 40 ans)

5 communautés de communes

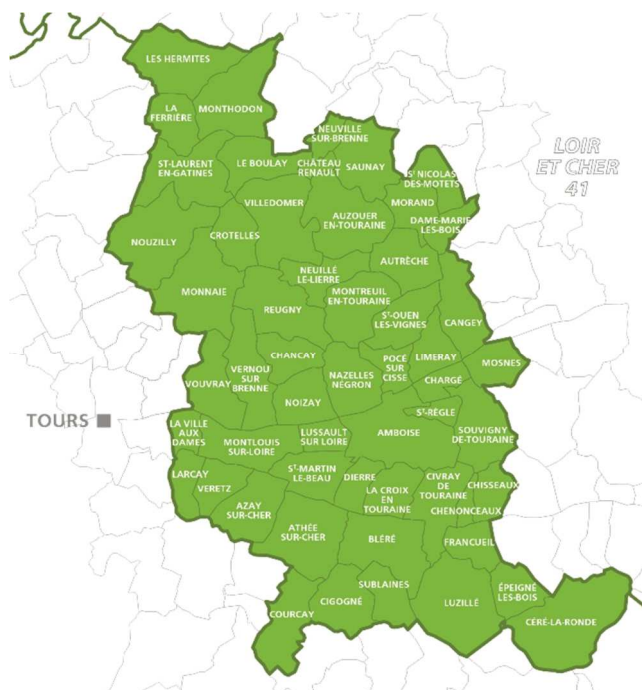
Est Tourangeau, Val d'Amboise, Castelrenaudais,
Vouvryllon, Bléré-Val de Cher

1^{ère} destination touristique

de la Région Centre Val de Loire

Le Grand Est Touraine présente un visage productif et un écosystème diversifié. Les 8 851 établissements recensés exercent dans des domaines aussi variés que l'aéronautique, le luxe, le matériel ferroviaire, la grande distribution, etc. Trois filières spécifiques se distinguent néanmoins au regard de leurs effectifs salariés et/ou de leur poids économique : l'industrie manufacturière, l'agriculture et la construction.

Le tissu économique est composé d'une majorité de petits établissements, notamment artisanaux, et de grandes entreprises de renommée mondiale (FAREVA, MECACHROME, etc.), moteurs pour l'emploi et la dynamique économique territoriale, qui forme une base industrielle dense, solide et ancrée sur le territoire.



5 secteurs d'activités structurants

Secteurs des services marchands et non marchands, de l'industrie et de la construction

2034 établissements dans le service aux entreprises

985 salariés

577 établissements dans l'industrie manufacturière

6 301 salariés

5 AOC/AOP viticoles

24% des exploitations agricoles orientées vers la viticulture

Emploi

31 000 emplois offerts pour

44 000 résidents ayant un emploi

Dynamique entrepreneuriale

650 établissements créés en moyenne par an depuis 2009

3 groupements d'entreprises

Le GEIDA, l'AICR et l'ERET

L'INRA et le Vinopôle

Deux plateformes majeures de recherche et d'innovation

La stratégie de développement économique du Pays Loire Touraine a été élaborée dans un **contexte de réorganisation territoriale** modifiant notamment les périmètres intercommunaux et la répartition de la compétence économique.

La **loi Maptam**, loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, publiée le 28 janvier 2014, identifie des collectivités chefs de file pour certaines compétences, notamment le Conseil régional pour le développement économique, et achève la carte intercommunale. Le territoire du Pays Loire Touraine ne comptera plus 5 mais 4 communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, l'Est Tourangeau et le Vouvrillon ne feront plus qu'un.

La **loi Notre**, portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015, conforte la Région dans l'aménagement du territoire et le développement économique. Le Conseil régional sera notamment responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. Elle élaborera un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour une durée de cinq ans. Les actes des collectivités territoriales et de leurs groupements en matière d'aides aux entreprises devront être compatibles avec ce schéma régional.

A cela s'ajoute le **contexte économique** français. Depuis 2014, la France peine en effet à sortir de la crise malgré la croissance du PIB en 2015 (1,2%). Même s'il est estimé une croissance de 1,4% en 2016, le PIB restera en dessous de son niveau d'avant crise. Par ailleurs, le taux de chômage et de précarité évolue constamment depuis 2011. En 2015, le taux de chômage était de 10,2% de la population active, et devrait diminuer à la marge en 2016.

Dans ce contexte en mouvement, la mise en œuvre de la stratégie de développement économique à l'échelle du Pays Loire Touraine a pour objectif principal de **renforcer l'économie et de développer l'emploi local**. L'institution d'une **entente territoriale** entre les 5 communautés de communes (4 à partir de 2017) permettra de répondre à cet objectif de façon concertée, mutualisée et organisée.

Le **programme d'actions** se veut **ambitieux** et sera **voué à évoluer** au fil des actions mises en œuvre. Il a été élaboré à travers un **travail de concertation entre les communautés de communes**.

A retenir

DES ATOUTS, DES OPPORTUNITES...

- Un territoire idéalement positionné en charnière de plusieurs bassins économiques (Tours, Blois ...) et structuré autour de bassins de vie relativement équilibrés
- Une base industrielle solide avec des perspectives de développement (spécifiquement dans les secteurs mécanique, électronique, IAA, BTP, logistique, santé/pharmacie, sous-traitance aéronautique, biotech, bioénergie, luxe...), diversifiée (pas de mono-activité), autour de grandes unités (Fareva, Radiall, Arche, Huard-Adam, INRA, Proludic, MECCOLI ...), d'une main d'œuvre fiable et d'un tissu artisanal dense et dynamique
- Une agriculture/viticulture dynamique, productive, avec une renommée internationale (INRA, Vinopôle, Bourdaisière Permaculture/agroécologie notamment) avec 5 AOC/AOP viticoles
- Des axes structurants : A 10, A 85, D 976, D 140, D 910, D766, une desserte ferroviaire intéressante, sur différentes gares du Pays Loire Touraine (Amboise, Bléré-La Croix-en-Touraine, Château Renault, Véretz, Montlouis-sur-Loire, Azay-sur-Cher) et une proximité des gares TGV sur l'axe Paris-Bordeaux et de l'aéroport de Tours
- Un avantage concurrentiel indéniable en matière de coût et de disponibilité du foncier par rapport aux agglomérations blésoise et tourangelle.
- Des structures éducatives et de formation importantes, diversifiées en lien avec les enjeux économiques
- Une démographie positive avec une population active importante, un des bassins de la Région avec le plus haut taux de croissance démographique marqué par une forte attractivité résidentielle
- Des services à la population développés (hôpital, EHPAD, services à l'enfance/jeunesse, tissus associatifs...)
- Une économie présentielle source d'emplois avec notamment l'économie touristique appuyée sur son patrimoine naturel, architectural et paysager

ET DES POTENTIALITES...

- Des zones d'activités à requalifier et moderniser (la Ville aux Dames, Bléré, Amboise, Montlouis-sur-Loire...) et des réserves foncières existantes à viabiliser au regard des disponibilités immédiates et des demandes
- Un partenariat et une cohérence territoriale et économique à mutualiser
- Une recherche d'homogénéité des stratégies économiques locales (actuellement propres à chaque communauté de communes) à consolider
- Des perspectives en matière de tertiaire à conforter (SOGAREP, site tertiaire Qualiparc)
- Une activité touristique et oeno-touristique à développer
- Des choix économiques qui nécessitent d'être plus affirmés
- Des partenariats « interterritoriaux » avec les agglomérations blésoise et tourangelle à développer
- Les secteurs de l'industrie manufacturière, de la mécanique, de la logistique représentés par de grandes entités nationales voire internationales qui nécessitent d'être accompagnés et mieux ancrés

Les enjeux économiques du territoire



MAINTIEN ET CREATION D'EMPLOIS

Préserver et développer l'emploi sur notre territoire en accompagnant le développement des entreprises (permettre aux gens d'habiter et de travailler sur le territoire)

Augmenter l'employabilité des actifs résidents

Offrir des perspectives d'emplois pérennes pour les salariés saisonniers

NUMERIQUE

Développer le réseau très haut débit particulièrement dans les zones d'activités ainsi que la montée en débit sur l'ensemble du territoire

PARCOURS RESIDENTIEL DES ENTREPRISES

Développer un accompagnement complet et adapté aux besoins des entreprises (faciliter le parcours résidentiel de l'entreprise, en fonction de sa taille, son ancienneté, ses besoins et à tous les stades de sa vie, de la création au développement incluant la transmission et la reprise).

FONCIER

Agir sur les complémentarités des offres foncières afin de maintenir les entreprises sur le territoire du Pays

Optimiser et requalifier les zones d'activités

Anticiper les demandes en foncier dans le cadre d'une gestion raisonnée et phasée

CHOIX ECONOMIQUES

Affirmer et rendre plus lisibles les choix économiques (se positionner sur les activités à accueillir et l'offre à développer)

FORMATION

Poursuivre l'adéquation entre les besoins des entreprises et les formations proposées localement [GPECT] (mise en réseau des acteurs de la formation et du monde économique, communication sur l'offre de formation du territoire, lien jeunes/entreprises...)

Consolider l'offre de formation sur le territoire

RECHERCHE ET INNOVATION

Accompagner et valoriser les acteurs existants et les porteurs de projets

Développer les partenariats (French Tech Valley, Universités, INRA, CEA, entreprises locales innovantes, start up...)

PARTENARIATS ECONOMIQUES

Eriger le territoire Grand Est Touraine comme une composante essentielle du marketing territorial départemental et régional

Développer les partenariats à l'échelle départementale et régionale, être l'interlocuteur du Conseil régional pour le développement économique local

COMPETENCES TECHNIQUES

Mettre en synergie et optimiser les compétences spécifiques des techniciens, des élus pour accompagner au mieux les porteurs de projets et entreprises, assurer l'animation et la promotion économique du territoire (être facilitateur de projets, attirer de nouveaux talents)

GOVERNANCE PARTENARIALE

Mettre en œuvre une coopération fédératrice et partagée des 5 communautés de communes, associer l'ensemble des acteurs économiques du territoire (entreprises, chambres consulaires, club d'entreprises...)

L'enjeu commun et l'objectif partagé sont de mettre en synergie une « intelligence collective » au service des territoires (les communautés de communes) et de leur développement économique, de la préservation et du développement de l'emploi.

UNE STRATEGIE ECONOMIQUE, SEPT FICHES ACTIONS

Fiche action 1 : Faciliter le parcours résidentiel et l’ancrage de l’entreprise

Fiche action 2 : Optimiser la gestion et l’anticipation foncières territoriales

Fiche action 3 : Soutenir les filières créatrices d’emplois et de richesses

Fiche action 4 : Répondre aux besoins en main d’œuvre des entreprises

Fiche action 5 : Animer, renforcer et multiplier les partenariats avec les entreprises locales et développer les coopérations interterritoriales

Fiche action 6 : Optimiser les compétences techniques pour une animation économique efficace

Fiche action 7 : Assurer une mutualisation et un travail partenarial entre les communautés de communes

Fiche action 1	Faciliter le parcours résidentiel et l'ancrage de l'entreprise
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les entreprises sur le territoire de leur création à leur développement - Créer de l'offre d'accueil innovante - Faciliter la transmission des entreprises - Pérenniser et développer l'emploi local 	
OPERATIONS A MENER	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un schéma d'accueil des entreprises à l'échelle des 5 communautés de communes qui répond à une logique de « chaîne du développement » de l'entreprise afin que celle-ci trouve sur le territoire les différentes offres d'accueil possibles (de sa création jusqu'à son implantation définitive). <div data-bbox="288 748 1241 1003" style="text-align: center;"> <p>Le diagramme illustre la chaîne du développement d'une entreprise en fonction de son âge et de l'offre disponible. L'axe vertical représente l'offre et l'axe horizontal représente l'âge des entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> 0-2 ans (Création) : Offre d'accueil incluant Pépinière/hôtel d'entreprises, Coopérative d'Activité et d'Emploi, et Couveuse / Incubateur (bureaux, ateliers). 2-4 ans (développement) : Offre d'accueil incluant Usine relais. 4-5 ans : Offre foncière et Offre immobilière. + 5 ans : Offre foncière et Offre immobilière. </div> <ul style="list-style-type: none"> - Généraliser le repérage et l'accompagnement des futurs cédants à l'échelle du territoire afin d'assurer la transmission des entreprises - Créer et faire évoluer des dispositifs d'aides directes aux entreprises adaptés aux problématiques locales 	
CHEF DE FILE	
Communautés de communes	
PARTENAIRES A ASSOCIER	
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional - Chambres consulaires - Clubs d'entreprises 	
INDICATEURS DE SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises soutenues et créées (via pépinières...) - Evolution de l'offre immobilière d'entreprise (surface et nature/cible) - Evolution du taux d'occupation des bâtiments - Nombre de créations d'emplois locaux grâce aux activités accueillies - Evolution et nature/cible des demandes en offre immobilière 	

Fiche action 2	Optimiser la gestion et l'anticipation foncières territoriales
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier certaines zones d'activités - Anticiper les demandes en foncier des entreprises déjà installées - Mettre en place une gestion durable et optimale des ZAE - Agir sur les complémentarités des offres proposées par chaque communauté de communes afin de maintenir les entreprises sur le territoire 	
OPERATIONS A MENER	
<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser l'offre actuelle en engageant la requalification de certaines ZAE (se référer à l'atlas géographiques des ZAE) - Sensibiliser les entreprises à la gestion 'durable' de leurs espaces privés afin de garantir une démarche de requalification globale des zones (espaces/équipements publics et espaces privés) - Mettre en œuvre des extensions de zones dans le cadre d'une démarche qualité et en cohérence avec les besoins quantitatifs des entreprises (rationalisation des espaces, densification des activités économiques, aménagement raisonné avec des localisations en extension immédiate des zones économiques existantes et un relatif éloignement des zones d'habitation, à proximité d'axes de communication, un faible impact sur les activités agricoles et viticoles). - Développer une stratégie foncière anticipative, dédié du foncier à certaines activités industrielles - Répondre de façon concertée aux besoins en foncier des entreprises déjà implantées lorsque le foncier n'est pas disponible sur la communauté de communes d'accueil 	
CHEF DE FILE	
Communautés de communes	
PARTENAIRES A ASSOCIER	
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional - Chambres consulaires - Clubs d'entreprises - Entreprises installées sur les zones concernées par les requalifications, les extensions... 	
INDICATEURS DE SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ZAE et d'hectares requalifiés - Nombre d'entreprises nouvellement installées - Nombre d'entreprises relocalisées sur le territoire - Superficies aménagées/viabilisées - Superficies commercialisées (et restant à commercialiser) - Taux de commercialisation annuel - Nombre d'emplois créés (entreprises nouvellement implantées) ou maintenus (entreprises relocalisées) 	

Fiche action 3	Soutenir les filières créatrices d'emplois et de richesses
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le développement de filières ancrées localement - Développer des filières par de nouvelles activités, de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois, de nouvelles innovations - Développer des filières d'excellence et d'avenir sur le territoire - Renforcer l'ancrage des activités et des emplois sur le territoire 	
OPERATIONS A MENER	
<ul style="list-style-type: none"> - Créer et faire évoluer des dispositifs d'aides directes aux entreprises adaptés aux problématiques locales - Favoriser et faciliter la structuration de réseaux « interentreprises » et « interfilières » pour les filières du territoire où un potentiel de développement existe : mécanique de précision, sous-traitance aéronautique, santé/bien-être, éco-construction, recherche/innovation en bio viticulture et agro-alimentaire, biotech...) - Dédier certaines fractions de zones d'activités économiques à l'implantation préférentielle d'entreprises situées dans ces secteurs d'activités - Mettre en œuvre des actions d'animation, de conseil, d'expertise et de prospection visant à faciliter l'émergence et la structuration de filières d'avenir pour le territoire en fonction des potentiels identifiés (biotech, bioénergies, biomasse, éco-tourisme, écoconstruction, artisanat d'art, santé, services à la personne et économie présentielle, numérique, valorisation du bois, luxe et design...) - Structurer des clubs et réseaux d'entreprises autour de ces filières - Axer le marketing économique territorial autour de ces secteurs d'activités préférentiels - Mutualiser, structurer et développer le tourisme et l'oénotourisme à l'échelle du Pays et de chaque communauté de communes (<i>se référer à l'étude tourisme en cours</i>) 	
CHEF DE FILE	
Communautés de communes	
PARTENAIRES A ASSOCIER	
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional - Chambres consulaires - Clubs d'entreprises - Universités (recherches) - Syndicats professionnels 	
INDICATEURS DE SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises soutenues, maintenues et créés/accueillies à terme dans les secteurs porteurs (mécanique, sous-traitance aéronautique, santé-bien être, agro-biologie, écoconstruction, biotech...) - Nombre d'emplois créés ou confortés à terme dans les secteurs ciblés 	

Fiche action 4	Répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les actions menées par la GPECT - Offrir des perspectives pérennes pour les salariés saisonniers - Permettre aux habitants de vivre et travailler sur le territoire 	
OPERATIONS A MENER	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des temps de rencontres lycéens-collégiens-étudiants/entreprises afin de familiariser les élèves au monde réel de l'entreprise et les attirer sur des emplois locaux - Organiser des stages préférentiels et des journées « portes ouvertes » au sein des entreprises du territoire pour les jeunes et des personnes en insertion - Rapprocher les chefs d'entreprises des relais locaux en terme de formation et les informer du type de formations disponibles localement. - Développer la GPECT sur l'ensemble du territoire, valoriser la plateforme Transvaloire auprès des viticulteurs, des acteurs touristiques et des saisonniers 	
CHEF DE FILE	
Communautés de communes / GPECT (Mission locale)	
PARTENAIRES A ASSOCIER	
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional - Chambres consulaires - Clubs d'entreprises - Groupements d'employeurs - Entreprises d'insertion - Pôle emploi - CAP Emploi - Organismes de formation (AFPA...) - DIRRECTE - Education nationale 	
INDICATEURS DE SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres organisées entreprises/établissements scolaires - Nombre de collèges et lycées impliqués - Nombre d'entreprises participantes 	

Fiche action 5	Animer, renforcer et multiplier les partenariats avec les entreprises locales et développer les coopérations interterritoriales
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et développer les dynamiques partenariales engagées - Renforcer et maintenir un dialogue durable avec les entreprises - Rompre l'isolement du chef d'entreprise - Investir les réseaux en dehors du territoire - Développer les partenariats régionaux et extra territoriaux - Eriger le territoire Grand Est Touraine comme une composante essentielle du marketing territorial départemental et régional 	
OPERATIONS A MENER	
<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier les synergies avec les clubs d'entreprises, relais de proximité des entreprises locales, afin de créer une dynamique de réseau, d'identifier et de répondre à leurs besoins par des actions collectives - Mutualiser l'animation des clubs d'entreprises et groupements d'employeurs - Développer les rencontres entreprises / élus (visites d'entreprises, réunions autour d'un thème précis...) - Intensifier les relations avec les acteurs du développement économique départemental et régional (exemple : marketing territorial départemental avec Tour(s) Plus) - Créer un groupe de dirigeants ambassadeurs du territoire (un G 10) 	
CHEF DE FILE	
<p>Communautés de communes Clubs d'entreprises</p>	
PARTENAIRES A ASSOCIER	
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional - Chambres consulaires - Agglomérations voisines (Tours, Blois, Vendôme, Loches...) 	
INDICATEURS DE SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et nature des rencontres élus/entreprises organisées - Emplois créés et maintenus 	

Fiche action 6	Optimiser les compétences techniques pour une animation économique efficace
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les compétences spécifiques des techniciens, des élus pour accompagner au mieux les porteurs de projets et entreprises - Assurer l'animation et la promotion économique du territoire de façon efficiente - Etre facilitateur de projets, attirer de nouveaux talents 	
OPERATIONS A MENER	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des sessions de formations techniques (gestion et management environnemental des ZAE, nouvelles filières structurantes, loi NOTre, marketing éco-territorial, droit de l'urbanisme...) dispensées à l'un des chargés de mission économique d'une communauté de communes , avec un objectif d'essaimage et de transfert de bonnes pratiques et d'expériences, bénéficiant à l'ensemble des EPCI. - Désigner, en fonction de leurs pratiques, expériences et spécificités territoriales, un réfèrent technique, issu d'une communauté de communes, sur une thématique préférentielle (mise en réseau et animation des tissus économiques, marketing et évènements économiques territoriaux, suivi des données et indicateurs économiques, zones d'activités, formation et insertion économique, nouvelles pratiques économiques : crowd-funding, fab'lab', hôtels d'entreprises, village artisanal, ESS, éco-filières...) qui aura en charge son animation et sa coordination, dans un esprit collaboratif, de mutualisation, et de partenariat. - Créer des outils communs de suivi du foncier et de promotion du territoire (outils utilisés lors de salons, newsletters économiques à destination des entreprises, habitants, acteurs économiques, utiliser les réseaux sociaux...) 	
CHEF DE FILE	
Communautés de communes	
PARTENAIRES A ASSOCIER	
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional - Chambres consulaires - Clubs d'entreprises 	
INDICATEURS DE SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations suivies par les techniciens/élus - Outils communs mis en place 	

Fiche action 7	Assurer une mutualisation et un travail partenarial entre les communautés de communes GOUVERNANCE ECONOMIQUE TERRITORIALE
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - Faire du territoire « Grand Est Touraine/Val de Loire » un espace pilote et novateur, en terme de développement économique durable, - Valoriser l'écosystème endogène et l'image économique exogène - Mettre en synergie une « intelligence collective » au service des territoires et de leur développement économique, du maintien et du développement de l'emploi. - Etre réactif et efficace, en matière de veille et de réponse à des appels à projets économiques territoriaux - Structurer et pérenniser entre les communautés de communes des habitudes de dialogue, d'échanges et de confiance inter-territoriale pour peser économiquement au niveau départemental et Régional. - Garantir l'avancée des projets économiques choisis par les élus et leur appropriation par les acteurs. 	
OPERATIONS A MENER	
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une entente économique territoriale, fondée sur l'équilibre, la déontologie, l'information réciproque, la non concurrence et la solidarité entre les communautés de communes (guide de « bonne conduite » et de déontologie entre les territoires, leurs décideurs et leurs équipes techniques). - Détermination d'un collège de vice-présidents (un par CdC) pour superviser les questions de développement économique territorial, avec une coordination « politique » annuellement tournante - Rapprochement régulier des équipes techniques économiques des communautés de communes (fréquence à définir : 1 fois/mois ?) pour mutualiser leurs informations, leurs projets et leurs données économiques, dans le cadre d'un « pool technique » territorial 	
CHEF DE FILE	
Communautés de communes	
PARTENAIRES A ASSOCIER	
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional - Chambres consulaires - Clubs d'entreprises - Pays Loire Touraine 	
INDICATEURS DE SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions organisées - Nombre d'actions communes mises en œuvre - Nombre et type de partenaires associés 	